



Diversification de l'économie  
de l'Ouest Canada

Western Economic  
Diversification Canada

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

# Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort



[www.deo.gc.ca](http://www.deo.gc.ca)



Canada

# Message du ministre

---

Le nouveau premier ministre a établi, pour le gouvernement du Canada, un ambitieux programme qui vise à bâtir une économie moderne, à renforcer les fondations sociales du Canada et à consolider sa place sur la scène internationale. Le développement durable se trouve au cœur des actions posées par les Canadiens pour assurer une croissance économique viable et une excellente qualité de vie que concilie les préoccupations économiques, sociales et environnementales.

À Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO), nous pensons que la question de la durabilité fait partie intégrante du processus de prise de décision. Les activités de DEO contribuent à la bonne santé économique de l'Ouest canadien tout en répondant aux besoins sociaux et environnementaux de la région. Nos trois orientations stratégiques, l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables, correspondent aussi aux priorités de notre Stratégie de développement durable (SDD). Nous croyons qu'en renforçant l'Ouest, nous édifions un Canada plus fort.

DEO en est à sa troisième Stratégie de développement durable, après celles fort réussies de 1997 et de 2000. Inscrite dans le prolongement des stratégies précédentes, elle repose sur une étude indépendante de la stratégie de 2000 et sur le résultat de plusieurs consultations menées au sein du Ministère et avec des organismes extérieurs.

Quatre activités principales, qui sont conformes au mandat et aux orientations stratégiques de DEO, forment les grands axes de ce troisième cycle de planification sur le développement durable :

- Communiquer l'information sur les applications pratiques et les bénéfices du développement durable au personnel de DEO et à ses partenaires.
- Investir dans le développement et la commercialisation des écotecnologies et des processus environnementaux dans l'Ouest canadien.



- Investir dans des projets qui permettent aux collectivités de l'Ouest d'améliorer leur durabilité sur les plans social, environnemental et économique.
- Fournir aux entreprises de l'Ouest de l'information sur les concepts, les pratiques et les bénéfices du développement durable.

DEO continuera de promouvoir et de soutenir les projets de développement durable et les discussions à ce sujet dans l'Ouest canadien, au moyen, par exemple, du Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien tenu en décembre 2003 et du Colloque mondial des villes prévu en 2006.

En collaboration avec les gouvernements et l'industrie, nous continuerons de saisir toutes les occasions pour intégrer nos objectifs de développement durable à nos activités quotidiennes. Ainsi, nous pourrions réaliser notre vision d'un avenir durable.



*L'honorable D' Rey D. Pagtakhan  
Ministre de la Diversification de l'économie de  
l'Ouest canadien*

# Table des matières

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>CONTEXTE</b> .....	<b>6</b>
<b>ÉLABORER LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE DEO</b> .....	<b>8</b>
<b>Consultations</b> .....	<b>8</b>
<b>Consultation interne</b> .....	<b>8</b>
<b>Consultation externe</b> .....	<b>8</b>
<b>COMMENT DEO VOIT-IL L'OUEST CANADIEN DANS VINGT ANS</b> .....	<b>9</b>
<b>LA DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE DEO</b> .....	<b>10</b>
<b>LA VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE DEO</b> .....	<b>10</b>
<b>LES PRINCIPES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE DEO</b> .....	<b>11</b>
<b>PROFIL DE DEO (EXTRAITS TIRÉS DE TRAVAILLER AVEC L'OUEST 2003 ET DU RAPPORT SUR LES PLANS ET LES</b>	
<b>PRIORITÉS 2003)</b> .....	<b>12</b>
<b>Le mandat du Ministère</b> .....	<b>12</b>
<b>Regard sur l'avenir (EXTRAITS TIRÉS DE TRAVAILLER AVEC L'OUEST 2003)</b> .....	<b>14</b>
<b>ÉVALUATION DE LA SITUATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'OUEST</b> .....	<b>16</b>
<b>MODÈLE LOGIQUE ET PLAN D'ACTION</b> .....	<b>20</b>
<b>Buts, objectifs et cibles</b> .....	<b>20</b>
<b>Modèle logique</b> .....	<b>20</b>
<b>Mesure du rendement</b> .....	<b>20</b>
<b>Mesures correctives</b> .....	<b>21</b>
<b>Examen de la direction</b> .....	<b>21</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>27</b>
<b>Annexe A : Résumé des commentaires recueillis lors de la consultation</b> .....	<b>27</b>
<b>Annexe B : Des programmes ciblés pour aider les entreprises à réussir</b> .....	<b>29</b>
<b>Annexe C : Étude de cas : Le développement durable en action</b> .....	<b>32</b>
<b>Annexe D : Évaluation de la SDD 2000 de DEO</b> .....	<b>34</b>
<b>LEÇONS TIRÉES DE L'EXPÉRIENCE ET ORIENTATIONS FUTURES</b> .....	<b>36</b>

# Sommaire

---

La Stratégie de développement durable (SDD) de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est un élément essentiel de sa vision plus vaste qui consiste à « Renforcer l'Ouest pour édifier un Canada plus fort ».

Les principes et les pratiques qui sous-tendent le concept du développement durable et l'accent qu'il met sur le bien-être économique, social et environnemental en tant que cadre obligatoire pour le développement sont fondamentaux pour la qualité de vie et la croissance à long terme de la population de l'Ouest.

DEO est un ministère fédéral dont l'administration centrale est située dans l'Ouest canadien et qui a pour mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie des quatre provinces de l'Ouest ainsi que de défendre les intérêts de cette région lors des prises de décisions nationales. Bien que relativement petit avec un budget de programme de base de 128 millions de dollars (2003-2004) et 360 employés dans les quatre provinces de l'Ouest et à Ottawa, DEO a une très vaste portée dans l'Ouest.

DEO jouit d'une forte position en raison de ses trois priorités stratégiques, soit l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables, qui visent à promouvoir un développement durable dans l'Ouest canadien. Nous soutenons, financièrement et autrement, l'innovation et la commercialisation de technologies, fournissons des services et des programmes aux entrepreneurs et travaillons en étroite collaboration avec les collectivités de l'Ouest canadien pour appuyer leur développement à long terme.

**DEO jouit d'une forte position en raison de ses trois priorités stratégiques, soit l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables, qui visent à promouvoir un développement durable dans l'Ouest canadien.**

DEO met aussi en œuvre un certain nombre d'autres programmes au nom du gouvernement fédéral, comme le programme Infrastructures Canada et l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre, qui représentent d'importants investissements et possibilités dans le domaine du développement durable. En outre, DEO travaille avec un large éventail de partenaires du gouvernement, de la collectivité, de l'industrie et de l'éducation dans l'Ouest et à Ottawa, et son personnel connaît bien l'Ouest canadien, ses réalités et ses questions. Par conséquent, le Ministère rassemble toute une gamme de programmes, de services, de possibilités de financement, d'expertise et de réseaux qui lui permettent de favoriser la croissance et le développement durables de l'Ouest canadien, sur les plans économique, social et environnemental.

Les deux premières stratégies de développement durable de DEO ont établi une base solide et importante pour la présente troisième Stratégie de développement durable (SDD). Plusieurs autres facteurs ont aussi contribué à façonner cette SDD 2003 de DEO. Cette dernière intègre des suggestions recueillies dans le cadre d'une évaluation indépendante de la SDD 2000 et de consultations au sein de DEO et auprès d'organisations externes.

Elle englobe des recherches, des analyses et des idées pertinentes issues d'importants forums et événements, comme le Sommet mondial sur le développement durable (Johannesburg 2002), l'appui du gouvernement fédéral à l'égard du Protocole de Kyoto, les initiatives du gouvernement fédéral sur le changement climatique, et le Forum sur les technologies de l'environnement de l'Ouest canadien parrainé par DEO au début de décembre 2003. Elle reflète aussi les priorités cernées dans l'ébauche de la Stratégie de développement durable du gouvernement fédéral et dans le discours du Trône 2002, surtout en ce qui a trait à l'accent mis sur les collectivités durables et en santé.

Il en résulte une stratégie qui intègre le développement durable dans les activités quotidiennes du Ministère et qui assure que cette durabilité se reflète dans ses trois objectifs permanents :

- Une innovation plus forte
- Une plus grande compétitivité
- Des collectivités durables

Pour réaliser ces objectifs, DEO a cerné quatre activités clés qui peuvent être poursuivies dans le cadre de son mandat :

- Fournir aux employés de DEO et à ses partenaires de l'information sur la SDD ainsi que sur ses avantages et ses applications pratiques.
- Investir dans le développement et la commercialisation de technologies et de processus environnementaux dans l'Ouest canadien.
- Investir dans des projets qui habiliteront les collectivités de l'Ouest canadien à améliorer leur durabilité sociale, environnementale et économique.
- Fournir aux entreprises de l'Ouest de l'information sur les concepts, les pratiques et les avantages du développement durable.

DEO reconnaît également le défi qui consiste à mesurer l'incidence de nos activités de développement durable, l'importance d'assurer un vaste engagement organisationnel à l'égard de la stratégie, et le besoin d'effectuer un suivi et d'établir des rapports sur les résultats de nos efforts. Parmi les priorités de la SDD 2003, le Ministère rehaussera ces aspects de notre Stratégie de développement durable.

## Contexte

---

En préparant ce document sur sa troisième Stratégie de développement durable - les deux premières ayant été publiées en 1997 et 2000 - DEO savait que le gouvernement du Canada s'était fermement engagé à progresser dans ce domaine. Dans le discours du Trône de 2002, on a réitéré clairement le lien entre l'environnement, l'économie et le bien-être social.

*« Les Canadiens savent que notre santé et celle de nos enfants, la qualité de vie dans nos communautés et le maintien de la prospérité économique de notre pays dépendent d'un environnement sain. »*

Cette citation est révélatrice d'un intérêt qui remonte à 1990 et qui a été officialisé légalement en décembre 1995 avec les modifications à la *Loi sur le vérificateur général*.

Ces modifications ont institué le poste de commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) au bureau du vérificateur général et l'obligation de développer une stratégie de développement durable (SDD) et de la déposer au Parlement. La SDD de chaque ministère devait indiquer la manière dont le ministère allait intégrer les principes et pratiques du développement durable dans ses politiques, programmes et activités. Une SDD mise à jour devait être déposée tous les trois ans, et des rapports intérimaires annuels étaient requis à l'intérieur du Rapport ministériel sur le rendement.

Récemment, la commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) a dit clairement ce qu'elle attendait de la troisième série de SDD. Quatre points qui intéressaient tout particulièrement DEO méritent d'être notés :

- **La SDD doit avoir une incidence sur le processus décisionnel** – Nous devons tenir compte des considérations relatives au développement durable dans tous nos processus décisionnels et cela doit conduire à des changements dans nos politiques et nos programmes.
  - **Le rôle de notre SDD doit être clair** – Nous devons définir plus clairement le rôle joué par notre SDD et où elle se situe par rapport aux autres stratégies et systèmes du Ministère.
  - **Nous avons besoin d'une vision de l'avenir** – La CEDD a soutenu expressément que l'administration fédérale avait besoin d'une vision claire et compréhensible de ce que sera l'Ouest canadien en matière de développement durable dans 20 ans. Compte tenu de cette exigence, DEO s'est focalisé sur ce que sera l'Ouest canadien dans 20 ans pour formuler sa propre vision et contribuer à l'effort général par l'entremise de notre SDD.
- **Nous devons tirer des leçons du passé**  
– Comme par le passé, il est essentiel de revoir la dernière SDD. Nous devons décider de l'efficacité de notre approche et nous poser la question suivante : nos objectifs actuels sont-ils suffisamment ambitieux et devons-nous nous inspirer de ce qui a été décidé en 2000 pour la prochaine SDD?

Pour commencer, nous avons décidé d'intégrer la SDD à chacun de nos trois objectifs stratégiques – **l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables**. Nous avons rationalisé notre plan et il s'attache à tirer parti de nos partenariats - avec d'autres gouvernements, des organisations non gouvernementales et d'autres partenaires du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest Canadien (RSEOC) et du secteur privé - et à favoriser le développement durable à DEO. Grâce à notre démarche pour le développement durable et aux systèmes opérationnels qui l'accompagnent, telle que l'Évaluation environnementale stratégique, nous continuerons à répondre aux besoins de développement économique de l'Ouest canadien tout en cherchant comment ce travail peut aussi avoir des répercussions environnementales et sociales positives.

# Élaborer la vision du développement durable de DEO

---

## Consultations

---

En vue d'établir un plan stratégique à moyen terme pour le développement durable, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) doit élaborer une vision à long terme, une vision guidée non seulement par ce que nous voulons que soit DEO, mais également par le genre de collectivité que nous souhaitons établir, actuellement et pour l'avenir. DEO a organisé un certain nombre de consultations pour élaborer la SDD 2003. Il a cherché à recueillir des suggestions et des commentaires sur les documents d'avant-projet tant à l'interne qu'à l'externe. L'Équipe de mise en œuvre du développement durable et l'Équipe verte se sont rencontrées pour discuter de la vision et déterminer comment elles imaginaient l'Ouest canadien dans vingt ans.

Leurs discussions ont permis de définir un certain nombre de buts et d'objectifs. Les deux équipes ont ensuite consigné leurs conclusions dans une ébauche de document qui a été distribuée aux membres de ces deux équipes qui dirigent l'élaboration de la SDD du Ministère. On a consulté la haute direction quant au texte et aux buts de l'ébauche. L'ébauche a ensuite été distribuée au personnel de DEO et aux membres du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC). Le Ministère a ensuite lancé une consultation externe auprès du public.

## Consultation interne

---

DEO s'est engagé dans un processus d'élaboration d'une vision du développement durable en quatre étapes :

- imaginer l'Ouest canadien dans vingt ans;
- rédiger un énoncé de vision;
- définir le concept de développement durable;
- établir des principes directeurs en guise d'outils pratiques pour concrétiser la vision.

## Consultation externe

---

Après les consultations internes et avec ses partenaires, DEO a lancé le premier processus de consultation électronique auprès du grand public. On a affiché la consultation électronique sur le site Web de DEO sous une nouvelle rubrique intitulée « Dialogue avec les Canadiens de l'Ouest ».

Cette consultation sur la SDD 2003 a aussi été reproduite sur le site Web du gouvernement du Canada dans la section « Consultation des Canadiens ». Simultanément, l'ébauche de la SDD 2003 a été distribuée au Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable qui est composé de 28 ministères fédéraux.

Sur une base régulière, le Réseau partage de l'information sur les progrès de l'élaboration de la SDD 2003, sur les nouveaux développements qui touchent tous les membres, sur les orientations fédérales communes et sur les activités qui pourraient être menées conjointement.

Le message véhiculé aux agents de DEO, aux membres du RSEOC et au public était : « dites-nous ce que vous en pensez et si nous avons bien compris ce que vous voulez ». DEO a demandé aux participants de répondre à un certain nombre de questions. L'**Annexe A** présente le questionnaire et un résumé des réponses.

## Comment DEO voit-il l'Ouest canadien dans vingt ans

---

Afin de mieux définir où nous voulons être dans vingt ans, dans l'Ouest canadien, nous avons demandé à un certain nombre d'employés de DEO de participer à des discussions à ce sujet. Voici ce que les employés de DEO souhaitent :

### Sécurité

- disposer d'un approvisionnement en eau sûr et suffisant;
- disposer d'un approvisionnement en nourriture sûr et suffisant;
- que nos collectivités soient sans danger et que nous nous y sentions en sécurité.

### Qualité de vie

- avoir des centres urbains dynamiques et réussir à en empêcher le développement tentaculaire;
- que les collectivités autochtones soient prospères et durables;
- devenir des chefs de file dans le développement de produits et de ressources propres;
- avoir tiré avantage de la mondialisation tout en atténuant les effets négatifs de celle-ci et en capitalisant sur ses aspects positifs.

### Prospérité économique

- que nos économies rurales soient diversifiées et en plein essor;

- connaître une répartition équitable des possibilités et des retombées économiques entre les différents groupes sociaux;
- que nos industries adoptent des méthodes d'efficacité pour augmenter leur rentabilité et diminuer leur impact sur l'environnement, elles seront donc « vertes » et parcimonieuses;
- prospérer sur le marché nord-américain sans perdre notre identité canadienne.

### Environnement physique

- passer de l'extraction propre de produits énergétiques non renouvelables à l'exploitation de ressources renouvelables comme le vent, le soleil et la biomasse, et les biocarburants comme l'éthanol et les piles à hydrogène;
- bénéficier d'un air de bonne qualité qui ira en s'améliorant.

Cette liste de valeurs met en cause de nombreux aspects de la vie dans l'Ouest canadien et, surtout, touche aux trois éléments du développement durable : la protection de l'environnement, le bien-être social et la croissance économique durable. Elle ancre notre conception du développement durable pour l'Ouest canadien et nous propose une vision de l'avenir à partir de laquelle nous pouvons travailler.

# La définition du développement durable de DEO

En se basant sur nos consultations, et l'examen d'une recherche de pointe sur le développement durable, DEO a intégré une large définition du DD. C'est un pas en avant important dans la mesure où il donne un contexte au réexamen des projets et des activités. À DEO, le développement durable :

- *[traduction] est une situation économique où les contraintes imposées à l'environnement par les habitants et le commerce peuvent être exercées sans porter atteinte à la capacité de l'environnement de répondre aux besoins des générations futures<sup>1</sup>;*
- *est un développement économique qui a une incidence sociale et environnementale positive à long terme;*

**Le développement durable permet aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.**

- *permet aux générations présentes de satisfaire leurs besoins sans remettre en cause la capacité des générations futures à satisfaire les leurs<sup>2</sup>.*

<sup>1</sup> Hawkens, Paul. *The Ecology of Commerce*, p. 139.

<sup>2</sup> Commission Brundtland. *Notre avenir à tous*.

## La vision du développement durable de DEO

Afin d'intégrer le développement durable à sa planification, à l'exécution de ses programmes et à ses activités, DEO a décidé d'adopter une vision du développement durable, soutenue par une série de principes. La vision de DEO est la suivante :

- *DEO édifie un Ouest canadien plus durable en faisant des investissements stratégiques et en offrant à ses employés et à ses partenaires des outils pratiques pour intégrer le développement durable à ses trois activités de base ou « orientations stratégiques », c'est à dire : l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables.*

DEO a déjà commencé à œuvrer à la réalisation de cette vision en intégrant des mesures de développement durable à deux de ces plus importants outils d'évaluation de projets – le Rapport de diligence raisonnable (RDR) et le système financier GX. Tous les projets sont examinés afin de déterminer s'ils contiennent des éléments qui contribuent au développement durable dans l'Ouest canadien.

# Les principes de développement durable de DEO

DEO a aussi adopté un ensemble de principes sur le développement durable pour guider la concrétisation de sa vision.

## Principe 1 :

Bâtir un avenir durable pour l'Ouest canadien est une responsabilité qui incombe à tous. Les principes du développement durable de DEO s'appliquent de façon égale à tous ses employés.

## Principe 2 :

Le développement durable a des composantes économiques, sociales et environnementales.

## Principe 3 :

Tous les projets de DEO visent un objectif de développement économique.

- Le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien sont au cœur du mandat de DEO.
- Tous les projets font l'objet d'une évaluation pour s'assurer qu'ils n'entraîneront pas à terme de répercussions nettes négatives sur l'environnement ou la société.
- Comme le confirmera le processus d'évaluation, les projets de développement durable doivent avoir des impacts environnementaux et sociaux positifs à long terme.

## Principe 4 :

En élaborant et en administrant les programmes de DEO, les employés, s'assureront, le cas échéant, qu'on aura bien tenu compte des objectifs environnementaux et sociaux et qu'on les aura intégrés aux programmes à l'étape de la planification et de la mise en œuvre.

## Principe 5 :

DEO se concentrera sur les objectifs sociaux suivants du développement durable :

**Bâtir un avenir durable pour l'Ouest canadien est une responsabilité qui incombe à tous.**

- faire en sorte que nos collectivités soient sûres;
- construire des centres urbains dynamiques;
- développer et diversifier les collectivités rurales et autochtones.

## Principe 6 :

Les programmes, services et projets de DEO soutiendront les objectifs environnementaux du développement durable :

- obtenir une eau de qualité;
- promouvoir les moyens de développer et d'exploiter des sources d'énergie de remplacement;
- mettre en œuvre des actions qui améliorent la qualité de l'air;
- préserver les ressources en optimisant la consommation là où c'est possible;
- réduire les déchets au maximum en appliquant les trois R : réduire, réutiliser et recycler.

## Principe 7 :

Réduire notre propre empreinte écologique.

- repenser et améliorer en permanence le fonctionnement interne de DEO en appliquant le Principe 6 à tout ce que nous faisons.

## Principe 8 :

Diversification de l'économie de l'Ouest effectuera la promotion du DD au sein des comités interministériels et encouragera l'adoption de méthodes d'établissement de rapports et de mesure communes en matière de DD.

# Profil de DEO

(Extraits tirés de *Travailler avec l'Ouest 2003* et du *Rapport sur les plans et les priorités 2003*)

## Le mandat du Ministère

Fondé en 1987, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a pour mandat de promouvoir le développement et la diversification de l'économie de l'Ouest canadien et de faire progresser ses intérêts dans la politique économique nationale. DEO a des bureaux à Vancouver, à Victoria, à Edmonton, à Calgary, à Saskatoon, à Regina, à Winnipeg et à Ottawa. Le Ministère a aussi un Réseau des services aux entreprises de l'Ouest canadien qui s'étend partout dans l'Ouest.

DEO poursuit des activités qui mènent :

- à un réseau de l'innovation renforcé dans l'Ouest canadien;
- à un secteur des affaires élargi et concurrentiel dans l'Ouest canadien;
- à une augmentation de l'activité économique qui améliore la position concurrentielle des collectivités de l'Ouest canadien et la qualité de vie dans ces collectivités.

Bien que les trois orientations stratégiques de DEO – l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables – puissent être décrites séparément, elles sont en réalité étroitement liées. En effet, l'innovation découle souvent d'activités entrepreneuriales qui génèrent de nouvelles sources d'emploi et de richesse à long terme. Cela consolide la durabilité des collectivités locales et améliore la qualité de vie de leurs résidents. DEO conduit de nombreuses initiatives qui ciblent plusieurs priorités à la fois. Un bon nombre des activités de DEO visent à aborder plusieurs priorités en même temps. Le **Tableau A** fournit plus de détails à ce sujet.

**Les trois orientations stratégiques de DEO - l'innovation, l'entrepreneuriat et les collectivités durables - sont étroitement liées.**

Dans toutes ses activités, DEO utilise des partenariats et collabore – avec d'autres ordres de gouvernement, le secteur privé, les universités et les collectivités – afin d'attirer le maximum d'investissements dans les ressources les plus intéressantes, les talents, les énergies et les idées des habitants de l'Ouest canadien.

Au cœur de toutes les initiatives de DEO, il y a le souci de faire en sorte que tous les Canadiens de l'Ouest – y compris les Autochtones, les jeunes, les femmes, les francophones et les résidents des collectivités éloignées et septentrionales – aient l'occasion de contribuer à l'essor économique de l'Ouest et de l'ensemble du pays.

**L'Annexe B** comprend une description plus détaillée des programmes et des services de DEO.

**TABLEAU A**

<b>Sommaire des trois orientations stratégiques de DEO (tiré du Rapport sur les plans et les priorités)</b>		
<p><b>Innovation :</b> un réseau de l'innovation renforcé dans l'Ouest canadien</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter la commercialisation et l'adoption des technologies.</li> <li>• Améliorer la capacité et l'infrastructure du savoir.</li> <li>• Rendre les collectivités plus innovatrices.</li> <li>• Améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités et des stratégies d'innovation entre les administrations fédérales et provinciales ainsi qu'avec d'autres intervenants.</li> </ul>	<p><b>Entrepreneuriat :</b> un secteur des affaires élargi et concurrentiel dans l'Ouest canadien</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les capacités de gestion des PME.</li> <li>• Offrir aux PME un meilleur accès au financement.</li> <li>• Augmenter les investissements dans l'Ouest canadien.</li> <li>• Accroître la participation aux marchés internationaux.</li> </ul>	<p><b>Collectivités durables :</b> une augmentation de l'activité économique qui améliore la position concurrentielle des collectivités de l'Ouest canadien et la qualité de vie dans ces collectivités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la collaboration et l'intégration entre les gouvernements et les collectivités.</li> <li>• Augmenter les investissements et les possibilités économiques dans les collectivités de l'Ouest canadien.</li> <li>• Favoriser une plus grande participation des Autochtones à l'économie.</li> <li>• Augmenter la capacité des collectivités de l'Ouest de mettre en œuvre des stratégies visant la promotion du développement durable.</li> </ul>

**L'innovation**

***Renforcer le réseau de l'innovation de l'Ouest canadien***

Dans la nouvelle économie mondiale, le savoir et l'innovation constituent la pierre angulaire de la prospérité économique. C'est pourquoi le gouvernement du Canada a fait du soutien à l'innovation une priorité.

Ce soutien a atteint un niveau sans précédent avec le lancement de la Stratégie d'innovation du gouvernement du Canada en février 2002. Il s'agit d'un plan d'action national pour amener tous les acteurs – les entreprises, les organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement et les autres ordres de gouvernement – à conjuguer leurs efforts en vue d'améliorer le rendement du Canada au chapitre de l'innovation et de faire de la feuille d'érable l'emblème de l'excellence aux yeux du monde.

DEO apporte son concours à la Stratégie d'innovation du gouvernement du Canada dans l'Ouest en investissant dans des projets novateurs qui assoient l'Ouest canadien dans l'économie fondée sur le savoir.

## L'entrepreneuriat

### **Créer un secteur de la petite entreprise concurrentiel et diversifié dans l'Ouest**

La petite entreprise constitue, dans l'Ouest canadien plus que dans le reste du pays, le principal moteur économique. Une étude réalisée par le Western Centre for Economic Research en 2001 a révélé que le nombre de petites entreprises par habitant était de 40 p. 100 plus élevé dans l'Ouest canadien que dans le reste du pays. Génératrice de près de 80 p. 100 des nouveaux emplois, la petite entreprise est un véritable catalyseur de la prospérité.

Pour stimuler cette précieuse source de croissance économique, DEO encourage les entrepreneurs à prendre des risques, à concevoir de nouveaux produits et services et à créer des emplois et des débouchés dans les collectivités de l'Ouest canadien. En 2001 et en 2002, les partenaires du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien de DEO ont répondu à plus de 754 000 demandes d'information, ont fourni plus de 136 000 services conseils et ont formé 64 400 clients.

## Regard sur l'avenir

(extraits tirés de *Travailler avec l'Ouest 2003*)

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) est le principal ministère à qui revient la responsabilité d'honorer les engagements prioritaires du gouvernement du Canada sur les plans économique et social dans les quatre provinces de l'Ouest. Au cours des trois prochaines années, DEO déploiera encore plus d'efforts en faveur des priorités cernées dans les domaines suivants :

**Le nombre de petites entreprises par habitant est de 40 p. 100 plus élevé dans l'Ouest canadien que dans le reste du pays.**

## Les collectivités durables

### **Augmenter l'activité économique qui améliore la position concurrentielle des collectivités de l'Ouest canadien et la qualité de vie dans ces collectivités.**

L'objectif d'assurer la viabilité des collectivités de l'Ouest canadien ne passe pas uniquement par la prospérité. En effet, nombre de facteurs, notamment sociaux, environnementaux et économiques, interviennent dans la capacité des collectivités à saisir les possibilités de croissance durable qui s'offrent à elles.

La terrible sécheresse, le différend sur le bois d'œuvre résineux, les fluctuations des prix des produits de base et le Protocole de Kyoto illustrent les enjeux de taille qui influent sur les collectivités de l'Ouest canadien.

DEO joue un rôle clé pour ce qui est de composer avec ces enjeux dans l'Ouest. Pour ce faire, il forge des partenariats entre l'État fédéral, les quatre provinces de l'Ouest, les municipalités, les établissements d'enseignement supérieur, l'industrie et les autres parties intéressées. Ces partenariats contribuent à la convergence des intérêts et des ressources de l'Ouest dans le but de bâtir un avenir durable.

## Stimuler le commerce et l'investissement

Plus que tout autre pays industrialisé, le Canada est tributaire du commerce et de l'investissement pour assurer la création d'emplois et la croissance économique. DEO met tout en œuvre pour attirer plus de capitaux directs de l'étranger et accroître les débouchés à l'exportation au profit des entreprises de l'Ouest.

## **Pousser la recherche et l'innovation**

Le renforcement des mesures favorisant l'innovation dans l'Ouest canadien demeure au cœur des priorités de DEO. Le Ministère s'emploie à rehausser l'infrastructure du savoir et les capacités connexes, à mieux commercialiser les technologies, à aider les collectivités dans leurs efforts pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'innovation, ainsi qu'à améliorer la coordination et l'harmonisation des priorités entre les différents intervenants du secteur de l'innovation dans la région.

## **Relever le défi du changement climatique**

La qualité de vie et l'abondance dont profiteront les générations futures de Canadiens dépendent de la santé actuelle de l'environnement. DEO joue un rôle de premier plan dans l'application novatrice des technologies environnementales récemment élaborées pour mieux réagir au changement climatique. En soutenant des initiatives qui favorisent les énergies alternatives et renouvelables, DEO fait preuve de leadership à l'égard du programme concernant les changements climatiques. Le Ministère offre aussi son appui en lançant des événements comme le Forum sur les technologies environnementales de l'Ouest canadien qui a réuni à Vancouver en décembre 2003 les principaux acteurs dans le but de répondre aux problèmes affectant le succès des initiatives sur le changement climatique.

## **Favoriser une économie plus productive et plus durable**

Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO), qui ont pris fin en 2002, ont permis de créer des possibilités d'emploi, d'appuyer la nouvelle infrastructure économique et de promouvoir le développement économique et l'entrepreneuriat dans l'ensemble de la région.

Les fonds accordés dans le cadre des EPDEO ont donné le coup d'envoi à des projets qu'on n'aurait pas entrepris autrement et ont pu faire progresser plus rapidement de nombreuses initiatives économiques ou touchant le développement communautaire dans l'Ouest du Canada. Les gouvernements des quatre provinces ont renouvelé ces ententes déterminantes en 2003.

## **Créer des municipalités et des collectivités saines et concurrentielles**

Le principal motif de l'adoption de la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU) était de réagir aux conditions difficiles que connaissent de nombreux Autochtones vivant dans les villes de l'Ouest du Canada : des taux de pauvreté plus élevés, des taux de chômage galopants et des taux d'abandon scolaire inquiétants, par comparaison à ceux de la population non autochtone. La SAMU a permis de conclure des partenariats entre les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux ainsi qu'avec des intervenants du monde autochtone pour répondre aux besoins socioéconomiques particuliers des Autochtones vivant dans les centres urbains.

En 2006, Vancouver sera l'hôte du Forum urbain mondial des Nations Unies, qui réunira des représentants de grandes métropoles du monde, y compris de pays en développement, et présentera des pratiques exemplaires dans des secteurs tels que l'agriculture urbaine, le transport en commun, la planification des espaces verts et la densité démographique. Événement charnière, ce forum fera le point sur les progrès réalisés à l'échelle internationale pour se doter de collectivités durables et en comprendre les particularités.

DEO s'efforcera aussi de conclure de nouvelles Ententes sur le développement urbain avec les municipalités de l'Ouest pour coordonner leurs activités économiques et socio-économiques et résoudre leurs problèmes particuliers. Un exemple de ce type d'entente, l'Accord de Vancouver, est présenté à l'Annexe C.

# Évaluation de la situation du développement durable dans l'Ouest

---

*« Les Canadiens de l'Ouest assistent à un point tournant dans leur région et à l'échelle mondiale... Les choix faits aujourd'hui auront des incidences décisives sur la prospérité de l'Ouest pendant de nombreuses générations. »*

– Extrait de « *Bâtir l'Ouest de demain* », une initiative de la Canada West Foundation parrainée par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada en partenariat avec les gouvernements provinciaux et des donateurs privés.

La première étape dans l'élaboration de nouvelles politiques et de nouveaux projets pour les Canadiens de l'Ouest est de comprendre les besoins, les aspirations et les possibilités de la région. Chaque année, DEO parraine un certain nombre de projets de recherche qui lui permettent de mieux saisir des enjeux clés, entre autres sur les sujets suivants : les promesses de la recherche médicale; les tendances relatives aux petites entreprises; les capacités de l'infrastructure de recherche; les défis de la croissance urbaine; les grands courants économiques et sociaux. Bon nombre de ces projets de recherche sont financés en partenariat avec des gouvernements provinciaux, des établissements d'enseignement, des groupes de réflexion et le secteur privé.

## **Les changements climatiques**

### **Question**

Le gouvernement du Canada a ratifié le Protocole de Kyoto en décembre 2002, et déposé un plan d'action visant à atteindre d'ici 2012 ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement se concentre actuellement sur les engagements de Kyoto et sur la mise en œuvre du Plan du Canada sur les changements climatiques.

Le budget de 2003 a accordé 1,7 milliard de dollars sur cinq ans pour encourager l'innovation et les mesures économiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada.

### **Défis et débouchés**

La réputation de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada dans l'Ouest canadien, comme défenseur, fournisseur et catalyseur, repose sur sa capacité de longue date de réunir des intervenants de provenances diverses autour de questions d'intérêt commun. Son réseau de partenaires dans les quatre provinces de l'Ouest, et son expérience du travail en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, des universités, des secteurs industriel et commercial, pourraient être des outils importants pour faciliter la coopération sur les changements climatiques. La stratégie de DEO sur les changements climatiques comprendra les éléments suivants qui appuient l'initiative de l'administration fédérale en matière de changements climatiques :

- travailler de concert avec les administrations provinciales, les organisations industrielles, les universités et d'autres intervenants de l'Ouest canadien pour tirer parti des débouchés économiques découlant des changements climatiques;

- contribuer financièrement aux projets qui visent à réduire les effets des changements climatiques;
- offrir son soutien en fonction des questions et des débouchés propres à l'Ouest et de la position du gouvernement du Canada selon laquelle aucune région du pays ne devra être indûment touchée par les mesures nationales prises pour respecter les engagements du Protocole de Kyoto.

### **La dépendance traditionnelle envers le secteur des ressources naturelles**

#### **Question**

Les quatre provinces de l'Ouest partagent un important dénominateur commun : leur forte dépendance envers les ressources naturelles par rapport aux autres régions du pays. Les ressources naturelles représentent une large part de la production et de l'emploi dans l'Ouest canadien, et forment la grande majorité des exportations de cette région. Aujourd'hui, la dépendance envers les ressources naturelles crée des défis particuliers à l'Ouest. Prenons, par exemple, la nécessité de préserver la biodiversité. Dans le rapport au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de Johannesburg, en août 2002, le gouvernement du Canada a souligné qu'une saine biodiversité des écosystèmes contribue fortement au maintien des réserves d'eau douce et d'air pur, de la stabilité du climat et de la productivité du sol.

#### **Défis et débouchés**

Pour que l'Ouest continue de prospérer tout en préservant les avantages de nos écosystèmes pour les futures générations, la gestion des ressources naturelles doit reposer sur une approche basée sur les écosystèmes. L'Ouest dépend encore des industries pétrolières, forestières et agricoles.

**La réputation de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada dans l'Ouest canadien, comme défenseur, fournisseur et catalyseur, repose sur sa capacité de longue date de réunir des intervenants de provenances diverses autour de questions d'intérêt commun.**

Compte tenu de cette dépendance actuelle, le défi et la possibilité consistent, pour les industries de l'Ouest, à devenir des leaders internationaux relativement aux pratiques durables touchant l'exploitation des ressources, la gestion des sols et le développement de technologies de l'environnement afin d'en atténuer les répercussions négatives. Pour DEO, le défi consistera à appuyer ces industries par l'adaptation de nouvelles pratiques et technologies de l'environnement en vue de préserver les ressources.

En mettant l'accent sur le soutien aux ressources naturelles, nous contribuerons à stimuler de nouvelles formes de diversification économique dans l'Ouest canadien grâce à la création de débouchés qui produisent :

- des matériaux à contenu recyclé pour la production primaire;
- des produits et des systèmes de conservation de l'énergie;
- des sources d'énergie de remplacement et des technologies novatrices;
- des substituts à des matières dangereuses;
- des méthodes de réhabilitation des sols contaminés.

### **DEO et la prestation de services aux petites et moyennes entreprises (PME)**

#### **Question**

Un des éléments clé de la croissance économique et de la création d'emplois est l'appui aux petites entreprises de l'Ouest canadien.

L'Ouest canadien compte plus de 740 000 petites entreprises (des entreprises de moins de cinquante employés et des travailleurs autonomes), et les statistiques indiquent que les petites entreprises créent plus de 45 000 emplois par année dans l'Ouest.

DEO a établi un partenariat avec le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) pour la prestation de services directement aux PME. Au cours de la dernière année, on a mené une évaluation de programme pour certains de ces services, y compris les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), l'Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE), les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) et le programme de fonds de prêts et d'investissements. Toutes ces études appuient fortement ces programmes. Avec les nouveaux ajouts de services offerts par les CSEC et les Organisations francophones à vocation économique (OFVE), toutes ces organisations fournissent un large éventail d'activités appuyant toutes les étapes du développement des entreprises.

### **Défis et débouchés**

Les propriétaires de petites entreprises ne doivent pas ménager leurs efforts pour accéder à du financement, perfectionner leurs compétences en gestion et veiller à ce que leurs activités principales correspondent à un besoin au sein de l'économie. Leurs buts à plus long terme peuvent comprendre l'augmentation des exportations et l'amélioration de la productivité.

Communiquer aux PME les avantages d'une approche de développement durable et leur fournir la possibilité d'adopter de nouvelles pratiques durables constituent des défis importants et immédiats. Néanmoins, les PME ont le potentiel d'encourager le développement économique dans les plus petites collectivités, menant ainsi à une diminution de la migration de sortie et du déclin de ces collectivités, à une préservation

des compétences et de l'esprit communautaire et, enfin, à la durabilité de ces collectivités.

Pour réussir la mise en œuvre du développement durable dans l'Ouest, DEO devra établir des partenariats avec d'autres administrations publiques, d'autres ministères fédéraux, des organisations communautaires, des groupes sans but lucratif et le secteur privé en vue de réduire le double emploi et le chevauchement, de rassembler des ressources supplémentaires et d'encourager la participation des intervenants dans le processus décisionnel. L'appui des initiatives nécessitera l'engagement à l'échelle locale, par l'entremise des membres du RSEOC, afin de veiller à ce que les PME comprennent les concepts, les pratiques et les avantages du développement durable. La SDD de DEO doit d'être souple, sensible et conçue pour favoriser le partenariat. Le Ministère peut encourager des projets qui vont au-delà du portefeuille économique, y compris des projets qui ciblent principalement des avantages environnementaux ou sociaux et pour lesquels les résultats économiques ne sont que secondaires. Par exemple, un projet visant à réduire les contaminants de l'environnement dans les sols ne semble pas avoir de cible économique, mais une réduction des contaminants peut améliorer la santé et la productivité de la collectivité, ce qui la rend plus durable en plus de rehausser sa productivité.

**Les PME ont le potentiel d'encourager le développement économique dans les plus petites collectivités, menant ainsi à une diminution de la migration de sortie et, en bout de ligne, à la durabilité de ces collectivités.**

## L'innovation dans l'Ouest canadien

### Question

Au fil des ans, DEO a soutenu un certain nombre de grappes émergentes, y compris la grappe des piles à combustible à hydrogène produites par le chef de file mondial du secteur, Ballard Industries. Toutefois, certains indicateurs d'innovation comme les dépenses en recherche et développement, la production manufacturière, le pourcentage des emplois à caractère scientifique, le nombre de brevets accordés et les taux de commercialisation et d'adoption de la technologie ne sont pas aussi élevés dans l'Ouest que dans d'autres régions du pays.

### Défis et débouchés

Le développement durable est un processus qui exigera sans doute de nombreuses solutions novatrices à l'avenir. Le soutien au développement durable pourrait passer par le développement de nouvelles grappes d'innovation stimulantes. Pour que les mesures favorisant l'innovation dans l'Ouest canadien soient efficaces, il faut travailler à des buts communs, en temps opportun et de façon concertée. Au Canada comme ailleurs, un des objectifs communs des ordres de gouvernement est le développement durable. L'accent mis sur l'innovation permet de s'attaquer à des questions de développement durable comme :

- l'énergie et la création de technologies de l'environnement; le développement de technologies innovatrices qui aident à prévenir la pollution par une production durable et l'adoption de processus qui diminuent la consommation dans les secteurs des ressources traditionnels;

- le développement de nouveaux secteurs qui adoptent les concepts de l'intégration des buts sociaux, environnementaux et économiques, et qui y contribuent.

L'innovation visant à créer des entreprises « plus efficaces et plus vertes » peut aussi produire des exportations, générer des revenus importants, soutenir la grappe spécifique et l'ensemble du système d'innovation.

### Les collectivités durables

#### Question

Dans son discours du Trône de 2002, le gouvernement du Canada a indiqué qu'il continuerait de mettre l'accent sur la création de collectivités durables :

*« Le gouvernement ciblera ses activités de développement économique régional pour mieux répondre aux besoins de l'économie du savoir et permettre aux communautés urbaines, rurales et nordiques de faire face à des difficultés qui leur sont propres. »*

DEO contribue fortement au développement de collectivités durables dans l'Ouest canadien. C'est d'ailleurs devenu pour lui une priorité. Le développement de collectivités durables est une des principales activités de DEO et le restera dans les prochaines années.

#### Défis et débouchés

Bien que DEO vise d'abord à soutenir le développement économique, l'accent qu'il met sur la création de collectivités durables a des retombées économiques, sociales et environnementales. Un des défis que doit relever DEO consiste à renforcer la relation durable entre les collectivités urbaines et rurales.

Un autre de ces défis est de trouver l'équilibre nécessaire pour les collectivités et les stratégies de développement économique afin de renforcer la base de la durabilité tant urbaine que rurale.

Par exemple, les différences entre les abords des régions urbaines et des régions rurales deviennent de moins en moins distinctes en raison du développement rapide des terrains pour satisfaire les besoins croissants des populations urbaines. Au fil de la croissance des centres urbains, la demande pour des infrastructures physiques et sociales satisfaisantes pour la plus grande population exerce des pressions sur les collectivités existantes. La croissance urbaine étend ses horizons vers la périphérie rurale et commence à avoir des répercussions drastiques sur le paysage.

Inversement, les collectivités rurales connaissent une baisse de leur population en raison de la migration de leurs jeunes qui vont chercher de l'emploi dans les centres urbains. Il s'ensuit un déclin de la population rurale, alors que cette population aurait besoin d'une croissance pour soutenir le développement local et les industries traditionnelles, fondées sur les ressources, et répondre à la pression supplémentaire qu'exerce la population urbaine croissante sur les infrastructures existantes. DEO a donc la possibilité de trouver le bon équilibre de programmes et de services en vue d'appuyer le bien-être des collectivités urbaines et rurales, de soutenir les collectivités et les initiatives de développement économique qui permettent d'établir des relations entre les collectivités, et de contribuer à l'avancement de nouvelles initiatives tout en respectant les industries traditionnelles.

## Modèle logique et plan d'action

---

### Buts, objectifs et cibles

Afin de discuter des buts, des objectifs et des cibles potentiels, l'équipe de la SDD a examiné l'état des engagements de la SDD 2000 et a décidé de rationaliser les engagements pour la SDD 2003. L'**Annexe D** présente un résumé de cet examen.

### Modèle logique

DEO a élaboré un modèle logique qui souligne la stratégie de développement durable du Ministère. Le modèle présente les activités clés, les produits et les résultats immédiats pour la stratégie de développement durable. Veuillez consulter le **Tableau B** qui présente tout le modèle logique.

### Mesure du rendement

Le plan d'action de la SDD (**Tableau C**) décrit clairement les tâches à accomplir en rapport avec la mesure du rendement. Plutôt que de développer des protocoles prescriptifs pour chacune des situations où on doit mesurer le rendement, on demande aux employés d'appliquer les principes suivants :

- 1. Mesurer ce qui doit être accompli –**  
Faire le suivi des activités et des produits souhaités, et les mesurer.
- 2. Même heure, même endroit –**  
établissez un calendrier de mesure du rendement et mesurer les mêmes paramètres au même moment de l'année.

Essayer de ne pas tout mesurer au même moment, établir plutôt un calendrier pour que la direction dispose d'un tableau complet une fois par année.

3. **Même chose** – mesurer la même chose chaque année. Ainsi, le portrait des progrès est plus clair d'année en année.
4. **Bien tenir les dossiers** – La tenue de dossiers est simple. S'assurer que chacun sait où trouver les données sur la mesure du rendement. Les conserver avec soin et les mettre à jour régulièrement.

### **Mesures correctives**

L'application de mesures correctives au besoin est au cœur de l'amélioration continue. La mesure des progrès montre où nous en sommes par rapport à nos objectifs. Si nous ne sommes pas où nous devrions être, il est important de voir ce que nous devons faire différemment, étudier la possibilité d'appliquer les changements

recommandés, documenter les changements possibles et assurer leur suivi.

Le système de gestion de l'environnement (SGE) de DEO comprend des mesures correctives. Pour chacune, il faut cerner l'écart de rendement, la cause et la mesure corrective apportée.

### **Examen de la direction**

Une fois l'an, DEO tient une réunion d'examen de la SDD avec la haute direction. Durant cette réunion, on évalue les progrès réalisés en fonction des buts, ainsi que les mesures correctives prises pour améliorer le rendement. On discute en détail de la section sur la SDD du Rapport sur le rendement du ministère (RRM) et d'autres dossiers connexes.

TABLEAU B

## Modèle logique de la SDD de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada



**TABLEAU C**

**Activité principale n° 1 : Fournir de l'information au sein du Ministère et à nos partenaires, comme le RSEOC, sur le développement durable et sur ses applications pratiques**

Produits :	Indicateurs de rendement : (renseignements recueillis par DEO)	Cibles :
Activités de formation sur le DD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pourcentage des agents qui participent à des activités de formation touchant le DD.</li> <li>• Contenu actuel à inclure dans les outils électroniques de formation sur le DD affichés sur l'intranet et l'extranet (par exemple : le Protocole de Kyoto, une attention plus poussée à l'égard des changements climatiques).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cinquante pour cent des agents ont participé à de la formation au cours de la première année, 75 p. 100 au cours de la deuxième année, et 100 p. 100 au cours de la troisième année.</li> <li>• Révision et mise à jour annuelles du contenu.</li> </ul>
Sites Web	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage de mises à jour sur les progrès de la SDD et du plan d'action.</li> <li>• Développement d'une nouvelle page Web du DD sur le site intranet de DEO.</li> <li>• Développement d'une sous-section sur les activités écologiques sur le site intranet de DEO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les mises à jour annuelles sur les progrès de la SDD ou du plan d'action seront affichées d'ici le 31 août.</li> <li>• La page Web du DD sera élaborée au cours de la première année, et le site Web sera tout à fait fonctionnel d'ici la fin de la troisième année.</li> <li>• La sous-section sur les activités écologiques sera élaborée au cours de la première année, et le site Web sera tout à fait fonctionnel d'ici la fin de la troisième année.</li> </ul>
Orientation des employés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement d'une nouvelle page Web sur le DD dans la section d'orientation des employés de DEO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La page Web de DD dans la section d'orientation des employés sera élaborée au cours de la première année et le site Web sera tout à fait fonctionnel d'ici la fin de la troisième année.</li> </ul>
Promotion d'information générique sur le DD et mises à jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'avis sur les mises à jour, la promotion, les activités, les séances de formation ou les conseils pratiques sur le DD à l'intention du personnel de DEO et de ses partenaires.</li> <li>• Nombre d'initiatives et de partenariats créés avec d'autres ministères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 4 annonces de promotion par année.</li> <li>• Six nouvelles initiatives ou partenariats créés par année, mesurés sur une base annuelle.</li> </ul>

Résultats immédiats:	Indicateurs : (information à recueillir dans le cadre de l'évaluation)	Cibles :
Une culture qui reflète les principes du DD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Articulation commune du DD (tant en ce qui a trait aux actions personnelles qu'organisationnelles) parmi les employés de DEO, la direction et les partenaires, comme le RSEOC.</li> <li>• Conformité aux cibles du Plan vert.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une articulation plus commune du DD parmi les employés de DEO dans l'évaluation de la SDD 2003 que dans l'évaluation de la SDD 2000.</li> <li>• Pourcentage du personnel qui déclare respecter le fonctionnement écologique commun.</li> </ul>
Des politiques et des procédures nouvelles ou modifiées qui permettent à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de refléter les concepts du DD	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mises à jour et rapports continus au Comité exécutif et au personnel sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le rendement des Évaluations environnementales stratégiques;</li> <li>○ la conformité aux systèmes de gestion environnementale;</li> <li>○ les mises à jour sur la politique environnementale et les principes directeurs du virage écologique.</li> </ul> </li> <li>• Pourcentage des achats écologiques par rapport à l'ensemble des achats de DEO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur les activités au Comité exécutif et au personnel.</li> <li>• Dix pour cent d'achats écologiques pour la première année, 15 p. 100 pour la deuxième année et 25 p. 100 pour la troisième année.</li> </ul>

## Activité principale n° 2 : Investir dans le développement et la commercialisation de technologies et de processus environnementaux dans l'Ouest canadien

Produits :	Indicateurs de rendement :	Cibles :
Les investissements de DEO dans des projets qui visent à développer et à commercialiser des technologies et des processus environnementaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montant des investissements approuvés pour des projets financés par DEO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des 10 p. 100 des montants investis, sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Des partenariats publics et privés et des ententes conjointes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de partenariats.</li> <li>Nombre de partenariats ou d'ententes conjointes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Six partenariats, comme l'appuie l'analyse des études de cas pour démontrer le bien-fondé des partenariats et leurs résultats (réussites, faiblesses et leçons tirées de l'expérience), sur une période de 3 ans.</li> <li>Augmentation de 10 p. 100 du nombre de partenariats favorisés ou des montants rassemblés, sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Attraction de nouveaux investissements en R-D pour des technologies de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montants recueillis pour des projets financés dans le domaine des technologies de l'environnement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation de 10 p. 100 des montants rassemblés, sur une période de 3 ans.</li> <li>On peut utiliser l'analyse de 6 études de cas pour démontrer les résultats (réussites, faiblesses et leçons tirées de l'expérience), comme information supplémentaire.</li> </ul>

Résultats immédiats :	Indicateurs :	Cibles :
Nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de nouveaux processus ou technologies de l'environnement créés grâce à des projets financés par DEO.</li> <li>Montants investis par DEO à l'appui de nouveaux processus et technologies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des données de référence de 2003.</li> <li>Six études de cas pour démontrer les résultats des investissements de DEO, sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Augmentation de la R-D	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montants investis en R-D par DEO.</li> <li>Montants des investissements rassemblés par d'autres à l'appui de la R-D.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des données de référence de 2003.</li> <li>Six études de cas pour démontrer les résultats des investissements de DEO et des investissements rassemblés, sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Nouveaux réseaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de nouveaux réseaux ayant pour objet principal le développement de technologies.</li> <li>Nombre de membres des réseaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cinq nouveaux réseaux dans l'Ouest canadien d'ici 2007.</li> <li>Augmentation de 20 p. 100 du nombre de membres par réseau à partir de la base de référence de 2003.</li> </ul>
Nouvelles collaborations	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de collaborations créées, comme des conférences, des forums, des événements et des ateliers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation par rapport aux données de référence de 2003.</li> <li>Six collaborations, comme l'appuient les études de cas, afin de démontrer les résultats des investissements de DEO, sur une période de 3 ans.</li> </ul>

**Activité principale n° 3 : Investir dans des projets qui permettent aux collectivités de l'Ouest canadien d'améliorer leur durabilité sociale, environnementale et économique**

Produits :	Indicateurs de rendement :	Cibles :
Les investissements de DEO dans des projets qui permettent aux collectivités de l'Ouest canadien d'améliorer leur durabilité sociale, environnementale et économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montants investis dans des projets qui génèrent une contribution sociale, environnementale ou économique (mesurés seulement par la principale cible de DD).</li> <li>▪ Nombre de collectivités partenaires en se fondant sur les ententes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation par rapport aux données de référence de 2003.</li> <li>▪ Six ententes locales, comme l'appuie l'analyse des études de cas, afin de démontrer les résultats (p. ex. 2 ententes de chacune des catégories, soit sociale, environnementale et économique), sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Partenariats intergouvernementaux avec des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Création de partenariats.</li> <li>▪ Nombre de partenariats.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Six partenariats, comme l'appuie l'analyse des études de cas, afin de démontrer les résultats (réussites, faiblesses et leçons tirées de l'expérience), sur une période de trois ans.</li> <li>▪ Augmentation de 10 p. 100 du nombre de partenariats favorisés ou des montants rassemblés, sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Attraction de nouveaux investissements dans les collectivités	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Montants rassemblés pour les projets financés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Augmentation de 10 p. 100 des montants rassemblés, sur une période de 3 ans.</li> <li>▪ On peut utiliser l'analyse de 6 études de cas pour démontrer les résultats (réussites, faiblesses et leçons tirées de l'expérience), comme information supplémentaire, sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Résultats immédiats :	Indicateurs :	Cibles :
Investissement dans les collectivités qui contribuent à la durabilité sociale, environnementale et économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de projets avec les collectivités qui contribuent à la durabilité sociale, environnementale et économique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Six projets de DEO avec des ententes importantes qui contribuent à la durabilité sociale, environnementale ou économique, sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Adoption de technologies et de processus par les collectivités et les entreprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des collectivités et des entreprises qui créent et appliquent de nouvelles technologies et applications.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Six collectivités, comme l'appuie l'analyse de cas, pour démontrer les résultats (améliorations nécessaires, réussites, leçons tirées de l'expérience, etc.), sur une période de 3 ans.</li> </ul>

### Activité principale n° 4 : Fournir aux entreprises de l'Ouest de l'information sur les concepts, les pratiques et les avantages du développement durable

Produits :	Indicateurs de rendement :	Cibles :
Site Web sur le DD, sur Internet (y compris des outils électroniques de ressources durables à l'intention des PME)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Redéveloppement de la page Web du DD sur Internet.</li> <li>Mises à jour annuelles des pages du DD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelle page Web élaborée au cours de la première année, et tout à fait fonctionnelle d'ici la troisième année.</li> <li>Mises à jour du plan d'action affichées avant le 31 août tous les ans.</li> </ul>
Conférences sur le DD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de conférences sur le DD.</li> <li>Montants d'investissement approuvés à l'appui de conférences sur le DD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation par rapport aux données de référence de 2003.</li> <li>Augmentation par rapport aux données de références de 2003.</li> </ul>
Articles sur le DD dans le bulletin Accès Ouest	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre d'articles ou d'histoires de réussite touchant le DD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quatre articles par année dans Accès Ouest, mesuré par année.</li> </ul>
Rapports de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>On diffuse les résultats de la recherche sur des projets de DD au fur et à mesure qu'on les réalise (on doit cerner à qui il convient de les diffuser et par quels moyens).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mises à jour annuelles en se fondant sur les questions qui touchent les collectivités de l'Ouest.</li> </ul>
Résultats immédiats :	Indicateurs :	Cibles :
Utilisation de l'information sur le DD par les PME	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les PME interrogées indiquent qu'elles ont pris connaissance de l'information sur le développement durable fournie par DEO.</li> <li>Les PME interrogées indiquent qu'elles utilisent l'information sur le DD fournie par DEO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parmi les PME interrogées, 75 p. 100 déclarent avoir pris connaissance de l'information sur le DD fournie par DEO, mesuré sur une période de 3 ans.</li> <li>Des résultats qualitatifs du sondage auprès des PME sur les façons dont les PME ont utilisé l'information fournie par DEO, mesurés sur une période de 3 ans.</li> </ul>
Adoption de nouvelles pratiques de DD par les PME	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les PME interrogées rapportent des changements dans leurs comportements, les préférences pour les achats ou leur attitude à l'égard des concepts et des applications du DD.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parmi les PME interrogées, 75 p. 100 rapportent des changements dans leurs comportements, leurs préférences pour les achats ou leur attitude à l'égard des concepts et des applications du DD.</li> <li>Des résultats qualitatifs du sondage auprès des PME sur les façons dont les PME ont utilisé l'information fournie par DEO, mesurés sur une période de 3 ans.</li> </ul>

# Annexes

---

## Annexe A : Résumé des commentaires recueillis lors de la consultation

---

Diversification de l'économie de l'Ouest a reçu quelques commentaires sur sa Stratégie de développement durable 2003. Les personnes interrogées étaient d'origines diverses, des agents de DEO, des partenaires, des membres des conseils fédéraux et du grand public. Beaucoup ont choisi de soumettre leurs commentaires sur une base empirique, mais il semble qu'elles aient tenu compte du questionnaire qui leur avait été envoyé. Les questions posées étaient les suivantes :

1. Aidez-nous à nous poser les bonnes questions :
  - Au cours de l'exercice de visualisation de l'avenir, les employés de DEO ont dit comment ils voyaient l'Ouest canadien dans 20 ans. Les énoncés ci-dessous correspondent-ils aux facteurs qui, selon vous, amélioreront le développement durable de l'Ouest?
  - DEO a évalué l'état de l'Ouest canadien. À votre avis, les grands sujets de préoccupation pour le développement durable de DEO sont-ils les bons? Les interventions ou l'influence de DEO vous paraissent-elles réalistes?
  - Compte tenu des facteurs de développement durable retenus et des conclusions de la vaste évaluation de l'état de l'Ouest, les deux buts principaux de DEO et ses objectifs connexes sont-ils justes? Où faudrait-il, selon vous, mettre l'accent?

**But n° 1 :** Intégrer le développement durable aux programmes, services et activités de DEO pour les petites et moyennes entreprises (PME), offerts ou réalisés directement par DEO ou en partenariat avec d'autres.

**But n° 2 :** Favoriser une culture du développement durable au sein de DEO.

2. DEO est un petit ministère aux ressources limitées. Par rapport aux autres ministères fédéraux ayant des mandats nationaux dans le domaine social ou celui de l'environnement, vaut-il mieux que DEO forme des partenariats sélectifs pour guider les initiatives de développement durable dans l'Ouest canadien ou qu'il dirige lui-même les activités de développement durable dans l'Ouest?
3. Quelles difficultés votre organisation connaît-elle sur le plan du développement durable, DEO pourrait-il vous aider?
4. Dans quels domaines voudriez-vous former un partenariat avec DEO ou travailler avec lui?
5. Avez-vous d'autres commentaires à faire?

Globalement, les commentaires étaient des observations et des points de vue qui différaient en fonction des liens de la personne interrogée avec le Ministère.

Les organisations rurales ont mis en relief de manière intéressante la migration rurale et ses conséquences sur les secteurs traditionnels et, au-delà, sur l'infrastructure urbaine. Les gestionnaires ont critiqué les procédures qui favorisent surtout les projets économiques et ont fait remarquer que, parmi les projets approuvés, rares sont ceux où les résultats économiques viennent au second plan. D'autres commentaires ont souligné l'importance de préserver les terres et les ressources en eau. Il semble que le problème consiste à réussir à adopter l'innovation sans sacrifier les ressources foncières et hydriques dont l'Ouest peut jouir aujourd'hui. Les personnes interrogées ont suggéré que DEO continue de soutenir les projets écologiques et pousse l'industrie à développer et à adopter de nouvelles technologies environnementales afin d'appuyer l'avancement de l'innovation. Elles ont aussi proposé que DEO apporte son soutien aux industries de l'Ouest afin que celles-ci deviennent des chefs de file mondiaux des pratiques de développement durable dans le secteur de l'extraction des ressources naturelles dont l'Ouest dépend si étroitement. Les deux dernières réponses sont dans la même veine : préserver la qualité des sols tout en mettant en œuvre de nouvelles méthodes innovatrices pour explorer les richesses que ceux-ci recèlent.

Un commentaire a été fait sur la nécessité de tenir compte des gagnants et des perdants dans l'établissement des priorités. Bien que ce ne soit pas le rôle de DEO de sélectionner des gagnants et des perdants parmi les différentes entreprises, il appuie des investissements qui augmentent la compétitivité et la productivité de l'économie de l'Ouest.

Par exemple, un des participants a souligné que « [TRADUCTION] alors que l'attention de DEO peut cibler les PME et les nouvelles entreprises de haute technologie, tout plan de DD sérieux devra cerner les industries qui, à court terme, deviendront des gagnantes ou des perdantes sur le plan économique relativement au DD et adapter ses visées en conséquence. Si nous pensons sérieusement à nous orienter vers une économie de l'hydrogène, quel est notre plan pour trouver un nouvel emploi aux personnes qui travaillent dans l'industrie pétrolière? Cette question importe autant du point de vue de la diversification économique que de la promotion de l'industrie de l'hydrogène. Les deux vont de pair ». Ce sont là des questions qui ont vraiment des répercussions sur l'Ouest canadien et qui placent DEO dans une perspective de planification stratégique à plus long terme afin de trouver un équilibre entre les effets de l'innovation et le développement durable.

Certaines des personnes interrogées ont choisi de critiquer la méthode de mesure de la SDD. Elles ont affirmé qu'il n'existait pas de lien entre les mesures quantitatives et qualitatives, et que ce lien devait, au contraire, être l'axe de toute stratégie de DD. Ce commentaire a donné l'idée aux équipes du DD d'élaborer des objectifs et des mesures de rendement qualitatives pour redresser la situation et mieux faire ressortir les apports de DEO au développement durable.

Depuis la consultation externe, l'équipe de DD de DEO a élargi les deux buts présentés dans la consultation externe à quatre buts afin de refléter plus adéquatement les buts de la stratégie de DD.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada tient à remercier tous ceux qui ont pris le temps de lire ce questionnaire et de répondre à sa consultation sur la SDD 2003.

## **Annexe B :**

### **Des programmes ciblés pour aider les entreprises à réussir**

(Extraits de *Travailler avec l'Ouest 2003*)

---

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada a mis sur pied divers programmes pour aider les petites entreprises à accéder aux ressources et aux compétences dont elles ont besoin pour réussir.

**Financement** – Le Programme des fonds de prêts et d'investissements vise à combler le vide entre le crédit bancaire traditionnel et le capital-risque mis à la disposition des petites entreprises. Conjugué au crédit des établissements financiers, il constitue une source de capital de rechange grâce notamment à une vingtaine de fonds de prêt destinés à des secteurs et groupes particuliers. En cotisant à une réserve pour perte sur prêts pour atténuer les risques, DEO encourage les établissements financiers à consentir des prêts à des clients à risque, qui, sans cela, auraient de la difficulté à se procurer du capital.

**Expansion des entreprises** – DEO offre deux programmes d'expansion des entreprises pour aider les petites entreprises à recruter les spécialistes dont elles ont besoin, mais qu'elles n'auraient pas les moyens d'engager autrement. Le programme *Premiers emplois en sciences et en technologie* met à la disposition des entreprises du financement pour les aider à bénéficier de compétences technologiques efficacement au niveau des coûts. En engageant des diplômés d'études postsecondaires en sciences et en technologie pour commercialiser de nouvelles technologies et élaborer des techniques scientifiques pour hausser leur productivité, les entreprises acquièrent un savoir-faire technologique, et les diplômés frais émoulus, une expérience professionnelle précieuse.

De plus, le *Programme d'emploi en commerce international* donne aux entreprises la possibilité de tirer avantage de l'immense essor que connaît le commerce international, en les aidant notamment à recruter de nouveaux diplômés bien formés en vue de pénétrer des marchés étrangers.

#### **Offrir aux entreprises une gamme complète de services**

DEO a établi et finance le Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien (RSEOC) pour donner aux Canadiens de l'Ouest un accès direct aux produits et services favorisant leur essor économique. Ce Réseau, qui offre plus de 100 points de service dans l'ensemble de l'Ouest, est constitué de plusieurs organismes intégrés qui fournissent aux entrepreneurs ce dont ils ont besoin pour démarrer une entreprise ou prendre de l'expansion. Les services vont des renseignements sur la mise en marché aux options de financement, en passant par l'aiguillage et le soutien.

**Dans l'ensemble de l'Ouest** – Regroupés sous la houlette du RSEOC de DEO, les Centres de services aux entreprises du Canada (CSEC) constituent pour les entreprises des portes uniques d'accès harmonisé à des informations sur une large palette de programmes et de services publics et autres. Les CSEC offrent notamment des séminaires, des produits en direct à l'intention des entreprises ainsi que des renseignements et des guides sur différents sujets d'intérêt pour les entreprises. Les centres pivots se trouvent à Winnipeg, à Saskatoon, à Edmonton et à Vancouver. Toutefois, un vaste réseau de sites régionaux et de centres de services aux Autochtones pourvoient aux besoins des collectivités rurales et septentrionales.

**Collectivités rurales** – Administrées par des bénévoles, les 90 Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de DEO dans l'Ouest canadien ont un but commun : renforcer les collectivités en trouvant des solutions locales aux difficultés locales. Elles ont contribué à apporter une plus grande prospérité aux collectivités en dehors des principaux centres urbains en fournissant aux petites et aux moyennes entreprises des services de planification économique stratégique, des services techniques et consultatifs, ainsi que des prêts. De plus, elles mettent à la disposition des jeunes et des entrepreneurs handicapés des programmes de travail autonome.

**Femmes entrepreneurs** – S'il est vrai que les femmes sont à la tête de plus de 300 000 entreprises dans l'Ouest canadien et qu'elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à démarrer une petite entreprise, elles ne continuent pas moins de se heurter à des obstacles sexospécifiques. DEO contribue à l'élimination de ces obstacles et à la réussite des femmes en fournissant à celles-ci des conseils et des informations, des réseaux et des services de mentorat adaptés à leurs besoins par le truchement des Centres d'entreprise des femmes dans chacune des provinces de l'Ouest.

**Entrepreneurs francophones** – Les Organisations francophones à vocation économique (OFVE) favorisent le rayonnement des collectivités francophones de l'Ouest canadien en contribuant à leur développement économique. Présentes dans les quatre provinces, les OFVE offrent des services avancés aux francophones, notamment en matière de formation, de développement économique des entreprises et des collectivités, d'accès au capital, d'informations, de conseils en marketing, de réseautage et de mentorat.

**Entrepreneurs autochtones** – Isolement géographique, manque de contact avec le monde des affaires et connaissance limitée des sources d'information continuent d'être autant de facteurs qui empêchent la pleine participation des Autochtones à la vie économique. Le Réseau de services aux entreprises autochtones (RSEA) leur facilite l'accès au capital, ainsi que le démarrage et l'expansion d'entreprises. Les conseils adaptés offerts par le Réseau sur Internet aident à accroître le nombre, la taille et la pénétration de marché des entreprises autochtones de l'Ouest.

**Bâtir un avenir viable** – DEO offre différents programmes destinés à améliorer l'infrastructure locale dans les collectivités urbaines et rurales de l'Ouest, à stimuler le développement économique et la croissance durable, et à aider les collectivités à s'adapter à une conjoncture économique qui évolue constamment et qui s'accompagne souvent de difficultés.

**Infrastructure** – DEO pilote le programme Infrastructure Canada (PIC), qui consiste en un investissement de 550 millions de dollars de la part du gouvernement fédéral dans l'Ouest. Cet investissement engage, dans le cadre de partenariats, les provinces et les municipalités à fournir des sommes correspondantes. Le PIC a pour but d'améliorer d'infrastructure municipale des collectivités urbaines et rurales, et contribue à rehausser la qualité de vie des Canadiens grâce à des investissements qui protègent l'environnement et favorisent une croissance économique à long terme. Il privilégie les projets se rapportant notamment aux réseaux d'aqueduc et aux systèmes d'égouts, à la gestion et au recyclage des déchets solides, ainsi qu'aux dépenses d'immobilisation pour moderniser les immeubles et les installations appartenant aux pouvoirs locaux ou pour améliorer leur rendement énergétique. Depuis octobre 2000, DEO a approuvé, dans le cadre du PIC, le financement de près de 493 projets pour une valeur de 113 millions de dollars.

### **Ententes de développement économique**

– Les Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO) visent à stimuler la croissance économique et les perspectives d'emploi dans l'Ouest canadien. Financées à parts égales par les gouvernements fédéral et provincial, elles portent sur des questions d'intérêt stratégique commun. Elles ont mobilisé 160 millions de dollars en investissements dans l'Ouest au cours des cinq dernières années. À ce jour, les projets financés en vertu des EPDEO ont généré des investissements du secteur privé se chiffrant à 458 millions de dollars et ont permis le démarrage de quelque 120 entreprises. Près de 500 millions de dollars en capital ont été investis dans des immeubles et du matériel, et plus de 1 300 emplois à plein temps ont été créés.

### **Ententes sur le développement urbain –**

Novatrices, ces ententes permettent à DEO de forger des partenariats entre les trois ordres de gouvernement qui mènent à une meilleure coordination des activités socio-économiques dans le but de surmonter les difficultés complexes auxquelles sont aux prises les centres urbains, notamment les quartiers défavorisés. Des ententes ont jusqu'à présent été signées avec Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

À Vancouver seulement, DEO a versé au cours des trois dernières années environ 7 millions de dollars, auxquels la collectivité et les autres ordres de gouvernement ont ajouté une somme égale, afin d'améliorer le climat des affaires et de l'emploi dans le quartier du Downtown Eastside.

### **Programmes d'adaptation à des conditions économiques graves –**

DEO offre un certain nombre de programmes visant à atténuer les effets d'événements extraordinaires comme la fermeture d'une base militaire à Moose Jaw, en Saskatchewan, les inondations causées par la crue de la rivière Rouge au Manitoba et la déconfiture du secteur de la pêche en Colombie-Britannique. En 2003, DEO a entamé le volet Ouest canadien de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre, en partenariat avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités et le conseil consultatif du bois d'œuvre. Ce train de mesures d'aide fédérales, totalisant 110 millions de dollars, a pour but de soutenir le développement et la diversification économiques des collectivités canadiennes qui ont directement souffert du différend commercial sur le bois d'œuvre résineux.

## Annexe C

# Étude de cas : Le développement durable en action

---

### **La revitalisation du quartier Downtown Eastside de Vancouver**

DEO est particulièrement fier de la gamme d'initiatives lancées en juin 2002 pour revitaliser le commerce et la collectivité du quartier Downtown Eastside (DTES) de Vancouver. Ces initiatives aideront à créer un environnement sûr, propre et convivial pour les entreprises qui voudront avoir pignon sur rue dans l'un des quartiers les plus anciens de la ville. DEO conduit ces initiatives en partenariat avec Santé Canada, d'autres ministères fédéraux, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique, la ville de Vancouver et le Conseil de santé Vancouver Richmond.

L'Accord de Vancouver reconnaît que la croissance économique ne peut se produire dans l'isolement. Des problèmes complexes, tels ceux vécus par le quartier DTES, exigent une approche à plusieurs volets qui tient compte de l'incidence du bien-être social et de la santé d'une collectivité sur sa viabilité économique. Heureusement, DEO a les compétences voulues pour relever ce défi et l'expertise pour conclure des partenariats qui génèrent les ressources nécessaires pour réussir.

### **Les nouveaux programmes : facteurs de sensibilisation et sources de fierté**

Le programme Neighbours First, d'une durée de trois ans, fournira les ressources servant à former, à équiper et à superviser des bénévoles qui patrouillent les rues du DTES et veillent à ce qu'elles restent des endroits sûrs. En plus d'offrir aux résidents et aux entrepreneurs une formation sur la sécurité et l'hospitalité, ce programme donne aux visiteurs un accès accru à l'information.

Il fait la promotion du quartier DTES afin de sensibiliser les visiteurs et les résidents aux changements apportés à l'environnement de ce secteur. Neighbours First est financé par les trois ordres de gouvernement et plusieurs organismes communautaires.

Le projet de mise en valeur de l'histoire « Des traces à suivre » du DTES est le prolongement de Living Footprints, un projet pilote couronné de succès et mené en partenariat par DEO et la ville de Vancouver. Ce projet offre aux gens de la rue des cours pour les aider à développer des compétences menant à un emploi et pour leur donner une expérience de travail. La mise en valeur du patrimoine historique éveille aussi chez eux un sentiment de fierté.

### **Des rues sûres contribuent à la revitalisation de l'environnement commercial**

Le mauvais état des rues nuisait aux efforts pour stimuler le développement économique du DTES. De façon à créer un environnement plus favorable à la revitalisation commerciale, on a annoncé une série d'initiatives pour l'expansion des entreprises. Ces initiatives visent à augmenter le sentiment de sécurité des touristes, des personnes qui font leurs courses, des entrepreneurs et des employés du DTES. Parmi celles-ci, on prévoit une amélioration de l'éclairage et des travaux d'embellissement des rues afin de mettre en valeur les sites historiques du quartier, d'encourager le tourisme et d'accroître la sécurité dans les aires de stationnement.

Les efforts de revitalisation économique appuieront aussi des programmes de formation pour les dirigeants et les locataires d'hôtels d'hébergement en chambres individuelles, pour améliorer leurs conditions de vie et d'emploi.

Afin de stimuler la croissance économique, un conseiller en affaires évaluera les besoins de formation des résidants intéressés à acquérir ou à diriger une entreprise et les aidera à mettre au point des propositions de nouvelles entreprises.

Ces projets indiquent clairement au milieu des affaires du centre-ville de Vancouver que des changements positifs sont en cours. La ville de Vancouver, EasyPark et des partenaires de la collectivité se sont joints à DEO pour promouvoir ces initiatives.

### **Le développement des compétences améliore la qualité de la vie**

DEO a également versé une contribution à une société à but non lucratif, la Greater Vancouver Housing Corporation, pour rénover des locaux destinés à abriter un Centre d'apprentissage des aptitudes à la vie quotidienne dans le Downtown Eastside de Vancouver. Ce centre d'éducation de jour offre aux gens de la rue la possibilité de développer des compétences pouvant mener à un emploi à plein temps. Il permet aussi aux plus démunis d'améliorer leur sort en les mettant en contact avec des organismes communautaires et de santé, notamment des services spécialisés dans le traitement de la toxicomanie, des services de santé mentale, de santé et d'éducation, d'aide pour trouver un logement, des transports ou des services juridiques.

Finalement, DEO a annoncé qu'il financerait l'acquisition par la Vancouver General Hospital Society d'un nouveau logiciel, une technologie de pointe destinée aux soins intégrés des patients. Le logiciel PARIS aide à faire le suivi des patients en permettant d'accéder aux renseignements sur les services ou les soins reçus antérieurement, quel que soit le médecin ayant fourni ces services ou soins. PARIS permettra de faire un suivi plus exhaustif des patients, de combler les lacunes et d'éviter les

dédoublings de l'information concernant les personnes aux prises avec des conditions de vie très difficiles.

### **Les partenariats : la clé des collectivités saines et durables**

Ces nouvelles initiatives poursuivront les progrès déjà réalisés grâce à l'Accord de Vancouver dans les domaines du développement économique et de l'amélioration des quartiers, du logement, de la santé et de la sécurité.

« En coordonnant nos efforts et en travaillant de concert avec la collectivité au cours des deux dernières années, nous avons posé des assises solides pour la santé et la sécurité de la collectivité », a déclaré le précédent secrétaire d'État de DEO, Stephen Owen. « Ce partenariat unique donne le coup d'envoi si nécessaire à la revitalisation économique du Downtown Eastside de Vancouver et crée des possibilités d'emploi pour les résidants. Ce projet place le bien-être des gens au premier rang des priorités. »

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada est fier de participer à ce leadership partagé qui contribue à créer une collectivité durable et engendre une meilleure qualité de vie pour les résidants du Downtown Eastside. Il s'agit d'une nouvelle approche de la revitalisation des grandes villes, qui pourrait très bien devenir un modèle important pour tout le Canada et toutes les grandes villes du monde.

## Annexe D : Évaluation de la SDD 2000 de DEO

---

### But et portée

1. Fournir à la haute direction une évaluation indépendante du respect de DEO de ses obligations relativement à la Stratégie de développement durable (SDD) 2000.
2. Examiner l'élaboration et la mise en œuvre de la SDD 2000, de la fin de 2000 à juillet 2003.
3. Fournir de l'information sur les orientations à adopter pour la SDD 2003.

### Méthode

En se fondant sur une consultation avec l'équipe d'évaluation de projets de DEO et les paramètres de l'évaluation, on a élaboré un ensemble de questions visant à cerner la pertinence, le succès et l'efficacité de la SDD 2000. Les méthodes qui suivent ont été choisies pour nous aider à mieux comprendre la stratégie.

### Examen de documents

En consultation avec l'équipe d'évaluation de projets de DEO, on a choisi des documents en vue de refléter les attentes du Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) à l'égard des SDD 2000 et 2003 ainsi que les priorités de DEO.

### Entrevues téléphoniques

On a élaboré des guides d'entrevues en consultation avec l'équipe d'évaluation de projets de DEO. Des entrevues ont été menées auprès :

- de 7 membres de l'Équipe verte (surtout des agents responsables de l'approvisionnement et d'activités administratives);
- de 7 membres de l'Équipe de mise en œuvre du développement durable (surtout des agents de projets);

- de 5 gestionnaires et agents de projets qui ne font partie d'aucune des deux équipes de DD;
- d'un consultant d'Innovative Management Solutions Inc. qui a participé à l'élaboration de la SDD 2000 de DEO.

### Analyse de données

Les données recueillies dans le cadre des entrevues ont été groupées selon les principaux secteurs des questions de l'évaluation, comme des exemples de mise en œuvre réussie de la SDD 2000. Des chercheurs distincts ont analysé les documents et les entrevues, puis les ont résumés. Des sources de données multiples ont donc été rassemblées afin de vérifier l'exactitude de l'information et de fournir une vue plus équilibrée de la SDD 2000.

### Conclusions

La discussion sur les conclusions porte sur trois questions clé : Quelle est la **pertinence** de la SDD 2000 relativement à ce qu'elle cherchait à réaliser? DEO a-t-il **réussi** sa mise en œuvre de la SDD 2000? L'approche de DEO pour la mise en œuvre a-t-elle été **efficace**?

### Pertinence

Parmi les conclusions sur la pertinence, on compte :

- L'approche adoptée par DEO pour la rédaction de la SDD 2000 était systématique et on a pris soin d'aborder toutes les attentes du CEDD.
- Le mandat de DEO complète les buts soulignés dans la SDD 2000.

- Les volets des *Détails du plan d'action* (buts, objectifs et résultats, produits, activités et leurs indicateurs de rendement et les cibles) étaient souvent définis à un niveau incompatible avec les spécifications énoncées par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT).
- La stratégie ne portait qu'à court terme et ne ciblait pas assez les secteurs où DEO peut avoir la plus grande incidence (c.-à-d. les projets et les partenaires externes).
- Les indicateurs de rendement n'étaient pas adaptés aux activités et aux résultats, et les cibles spécifiées manquaient de la souplesse nécessaire pour mesurer avec exactitude les progrès de la stratégie jusqu'à ce jour.

### Réussite

Les conclusions sur la réussite comprennent les éléments suivants :

- Bien qu'un système de gestion de l'environnement ait été rédigé, sa mise en œuvre complète peut avoir été un but trop ambitieux compte tenu de la courbe d'apprentissage. En outre, ce système ne se fondait pas sur un examen complet des répercussions des activités et des politiques de DEO.
- Un certain nombre d'activités ont permis de progresser vers les buts, mais DEO a éprouvé de la difficulté à quantifier leur réussite. Par exemple, la difficulté de définir les projets de développement durable a fait en sorte que DEO ne peut pas vraiment rendre des comptes sur ces genres de projets.
- La haute direction a déclaré appuyer le dossier du développement durable, mais les employés ont déclaré ne pas avoir constaté un engagement aussi visible qu'il aurait pu l'être.
- DEO s'était déjà engagé dans un certain nombre d'activités qui appuient les buts de sa Stratégie de développement durable

(c.-à-d. la méthode actuelle pour le financement de projets qui contribuent naturellement à l'intégration du DD aux programmes et aux services de DEO).

### Efficacité

Les conclusions sur l'efficacité sont, notamment :

- On a bien utilisé les partenariats afin de promouvoir la durabilité sociale (p. ex. les partenariats établis dans le cadre de l'Entente de Vancouver). En outre, un certain nombre de projets et de partenaires potentiels contribuent à la durabilité environnementale (p. ex. Fuel Cells Canada). Néanmoins, on n'a pas quantifié ces partenariats dans le cadre de la Stratégie.
- L'Équipe verte a efficacement mis en œuvre des pratiques écologiques dans les bureaux de DEO. Parmi les exemples, on compte l'achat de nouveaux bacs de recyclage pour tous les bureaux, l'encouragement à l'efficacité énergétique, la diminution des déchets dans les bureaux, et l'envoi de « conseils écologiques pratiques » par courriel à tous les employés de DEO. Le défi consiste maintenant à conserver ces pratiques exemplaires et à mieux ancrer la culture du développement durable.
- L'Équipe de mise en œuvre du développement durable a souligné un changement dans la façon dont DEO perçoit les projets qu'il finance, en ciblant maintenant des résultats durables à long terme.
- À l'heure actuelle, l'Équipe de mise en œuvre du développement durable ne jouit peut-être pas d'une structure idéale pour permettre une mise en œuvre efficace de la Stratégie. Les employés ne disposent pas tous du temps nécessaire pour travailler au dossier du DD, et certains membres de l'Équipe de mise en œuvre du développement durable croient que les paramètres ne définissent pas très clairement leurs rôles.

## Leçons tirées de l'expérience et orientations futures

---

En se fondant sur les conclusions, les recommandations pour la SDD 2003 sont :

**Recommandation n° 1 :** Pour la rédaction de la SDD 2003, on recommande que DEO scrute les questions afin de cerner les secteurs où il aurait la plus grande incidence sur le développement durable.

**Recommandation n° 2 :** On recommande que, lors de la rédaction de la SDD 2003, on consulte les documents écrits par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) sur l'élaboration d'un Cadre de responsabilisation et de gestion axé sur les résultats (CRGR) ainsi que les attentes du Commissaire pour la troisième ronde de stratégies. On recommande surtout que DEO cible les éléments suivants dans la rédaction de la SDD 2003 :

- Élaborer un modèle logique ou une chaîne de résultats comme moyen de veiller à ce que l'accent à long terme soit explicite.
- Définir les buts, les résultats et les objectifs, les produits, les activités et leurs indicateurs de rendement ainsi que les cibles, conformément aux spécifications du SCT.
- Veiller à ce que les produits et les résultats soient mesurés, qu'on tienne compte des mesures qualitatives (surtout pour les résultats) et qu'il soit possible d'établir des mesures en tout temps étant donné les ressources limitées que DEO peut consacrer à la surveillance du rendement en matière de développement durable.

**Recommandation n° 3 :** On recommande que le soutien de la haute direction à l'égard du développement durable se concrétise dans la reconnaissance des initiatives de développement durable.

**Recommandation n° 4 :** On recommande d'effectuer un inventaire des pratiques et des projets actuels touchant le développement durable et d'utiliser cet inventaire pour informer le personnel et les partenaires de DEO ainsi que le Commissaire, et pour éclairer les futures orientations de DEO relativement aux stratégies de développement durable. On recommande en outre que cet inventaire et toute identification de pratiques exemplaires ou élaboration de politiques qui pourraient en découler soient diffusées sur le site Web public de DEO et par des mécanismes internes, comme des bulletins d'information.

**Recommandation n° 5 :** On recommande d'intégrer le dossier du développement durable dans le plan de travail joint à la description de poste des membres de l'Équipe de mise en œuvre du développement durable afin qu'ils soient ainsi tenus responsables de la réalisation des activités désignées relativement à la stratégie de développement. On recommande en outre que ces membres reçoivent de la formation sur le développement durable et aient pour responsabilité de communiquer la Stratégie.